



Compte-rendu de l'Assemblée Plénière du Conseil de Quartier Croix-Rousse Est du 25 avril 2007 à 20 h 30, à la mairie du 4^{ème}

Présents :

Mairie du 4^{ème} :

- Dominique BOLLIET, maire du 4^{ème} arrondissement,

Bureau du conseil de quartier :

- Eric CAZIN, Adjoint aux Affaires Scolaires, co-président élu,
- Philippe SORNAY, co-président Habitants
- Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
- René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
- Hélène BENARD, Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Fernand CHAMBON, Eric DUBOIS, Marie-Claude LOSTADT, Guy MORET, représentant les habitants,
- Excusé : Jacques DINARES

Eric CAZIN, co-président élu, présente le conseil de quartier Croix-Rousse Est, puis passe la parole à Philippe SORNAY, coprésident habitants qui précise que le conseil de quartier Croix-Rousse Est a pour limites le boulevard côté Est et Caluire côté Rhône.

Philippe SORNAY remercie les participants de leur présence et explique que le conseil de quartier est un lien entre les élus et la population. Un des rôles des conseils de quartier est d'être une force de propositions.

La parole est donnée aux représentants des différents groupes de travail du bureau afin qu'ils exposent les tâches accomplies depuis la dernière assemblée générale

Commission Cadre de Vie

René CLOCHER, au nom de Jacques DINARES, expose les sujets sur lesquels la Commission s'est penchée :

- Qualité de l'air

Concernant le problème des cheminées du tunnel et du filtrage de l'air, contact a été pris avec les conseils de quartier du 4^{ème} et du 1^{er} arrondissement, puis avec le COPARLY. Les mairies du 4^{ème} et du 1^{er} ont organisé une réunion publique le 15 mars 2007 qui s'est tenue à la mairie du 1^{er} arrondissement et à laquelle D. BOLLIET a participé.

Le directeur du COPARLY, Frédéric BOUVIER, a présenté tout le travail effectué depuis 2004 sur la mesure de la pollution de l'air.

Une nouvelle campagne de mesures va démarrer qui durera une année, avec des stations fixes et d'autres mobiles. Le conseil a été associé à leur mise en place. Les résultats seront connus à partir de 2008.

- Aération parking du Gros Caillou

Pour l'aération du parking du Gros Caillou, les explications données par LPA sont satisfaisantes. Des capteurs sont installés dans le parking. Il y a très peu de gaz, très vite rejetés dans l'air. La bouche située sur le 4^e sert à aspirer l'air et non à le rejeter.

- Collecte des ordures ménagères

Le conseil de quartier a organisé une visite du centre de tri de Rillieux en avril 2006, au cours de laquelle il a été expliqué ce que deviennent les déchets une fois recyclés. Exemple : avec des bouteilles de plastique, on fabrique des vêtements en laine polaire.

René CLOCHER fait un rappel de ce qui doit être mis dans chaque poubelle, ordures ménagères et poubelle verte.

- Collecte des encombrants

Les encombrants doivent être emportés dans une déchetterie. Les plus proches du 4^{ème} arrondissement sont celles de Vaise et de Rillieux.

Une benne de déchetterie mobile est mise en place le 3^{ème} samedi du mois, une fois rue de Bony, une fois place Commandant Arnaud (la prochaine sera mise en place sur ce lieu le 16 juin). Ces déchetteries mobiles ont beaucoup de succès et les deux bennes mises en place sont remplies, vidées et remises en place 5 à 7 fois dans la journée.

- Collecte des sapins de Noël

La collecte des sapins de Noël dans le 1^{er} arrondissement a été un succès et le conseil de quartier a demandé que le 4^{ème} arrondissement prévoie également un lieu de collecte pour les prochaines fêtes de fin d'année.

- Propreté espace public

Depuis quelques semaines, une amélioration sensible du nettoyage a été constatée. Le conseil de quartier avait demandé une réunion sur ce sujet et la mairie du 4^{ème} en a organisé une pour l'ensemble des conseils de quartier et des CIL avec des responsables du Service Propreté du Grand Lyon. Ils nous ont présenté leur nouvelle organisation avec davantage de personnel. De plus, de nouveaux moyens en véhicules et en matériels plus performants ont été mis en place.

Reste un problème de salubrité publique : les crachats, de plus en plus nombreux sur la voie publique. D. BOLLIET promet que cette importante question sera étudiée en mairie afin d'avoir une action pour enrayer cet incivisme.

Des aires à chiens seront implantées dans le 4^{ème} arrondissement, mais il est rappelé que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux. Bientôt une brigade canine, actuellement en formation, sera présente de 7 heures à 23 heures et verbalisera les contrevenants.

- Antennes relais

Une habitante est intervenue pour évoquer cette question qui soulève des débats contradictoires au sein de la communauté scientifique et des citoyens. Il est rappelé que la ville de Lyon a signé une charte avec les opérateurs mais que c'est un sujet à aborder au niveau législatif.

Commission Culture et Activités Sociales

Hélène BENARD expose le travail effectué, en partenariat avec le Centre Social et les Restos du Cœur pour réaliser, avec l'aide d'un comédien, une pièce de théâtre jouée par des bénévoles et des bénéficiaires du Restos du Cœur. Ce projet a demandé 70 heures de travail. La représentation a eu lieu au Théâtre de la Croix-Rousse le 3 avril. Les bénéfices ont été remis aux Restos du Cœur.

Le conseil de quartier va participer, comme l'an dernier, en collaboration avec le Centre Social et la M.E.J. à une soirée festive place Commandant Arnaud. La soirée aura lieu le 6 juillet 2007 ; elle sera intitulée "Il était une fois dans l'Est" et réunira plusieurs festivités de 19 heures à 23 heures 30. Chacun est invité à venir avec une

chaise et à la peindre ou l'habiller. Il y aura ensuite un concert de rap, un pique-nique avec repas tiré des sacs, puis la projection d'un film vers 22 heures. Cette soirée est financée sur la dotation des conseils de quartier de la mairie du 4^e et par la ville dans le cadre de « Tout le monde dehors »

Commission Communication

Yves BOTTON rappelle qu'un téléphone portable a été mis à disposition par la mairie du 4^{ème} au Bureau du conseil de quartier, permettant de le joindre à tout moment de la journée et de la soirée. Son numéro est : 06 72 28 47 70.

Le conseil de quartier a un site Internet à l'adresse suivante : <http://cquartierxrousseest.free.fr> et une adresse électronique : cquartierxrousseest@free.fr.

Il a été créé également un forum : expression-croixrousse@googlegroups.com

Il est rappelé que les membres du Bureau se réunissent une fois par mois à la MEJ et que les réunions sont ouvertes à tous.

La mairie du 4^{ème} édite un journal "L'avis des quartiers" deux fois par an sur lequel chaque conseil de quartier a rédigé un article sur ses actions et le maire un éditorial.

Ce journal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres afin que tous puissent avoir connaissance du travail des conseils de quartier.

Commission Transports et Déplacements

Eric DUBOIS évoque la mise en place de la zone 30, ses aménagements et les pistes cyclables prévues ou demandées.

Pour la dangerosité du carrefour des rues Aimé Boussange et Belfort, une réunion sur le terrain a eu lieu le 30 mai 2006 avec des techniciens du Grand Lyon et des plots ont été installés par la suite pour sécuriser le passage piétons.

En raison des effets tuyaux de la rue Belfort, il a été demandé de relever le profil de cette rue.

Un aménagement a été prévu pour le bas de la rue Eugène Pons.

Boulevard des Canuts, le conseil de quartier préconise le partage de la voie entre les voitures et les vélos.

Une piste cyclable traversant la Croix-Rousse d'Est en Ouest est demandée.

Des parents, utilisateurs de la place Marcel Bertone, ont rencontré le bureau pour demander un nouvel aménagement de cette place. Une réunion a été organisée avec des habitants à la mairie pour envisager des modifications prenant en compte les diverses utilisations de cette place. En effet, c'est un axe traversant, un lieu convivial et une aire de jeu pour les enfants. Le conseil de quartier a été invité à une réunion sur place avec les services qui vont étudier la faisabilité et le coût des différentes demandes.

Cependant, le bureau a été surpris d'apprendre au détour de cette réunion, qu'un réaménagement des trottoirs d'une partie de la rue de Belfort était prévu. Il aurait aimé être associé à la réflexion liée à ce projet. Il est néanmoins favorable à cet élargissement, même s'il supprime quelques places de stationnements.

Eric CAZIN, coprésident élu, reprend la parole pour signaler le travail très fort fait par les membres du Bureau. Il rappelle que les conseils de quartier sont une instance de concertation. Un des objectifs du conseil était de développer les relations avec les habitants et de poursuivre la réflexion élaborée sur la vie du quartier en trouvant des projets. Les habitants sont venus plus nombreux aux réunions de Bureau.

Pour la première année, une réflexion a été menée avec les autres conseils de quartier du 4^{ème} arrondissement.

Il signale également qu'il n'est pas évident pour la mairie qui a l'habitude de travailler avec les services du Grand Lyon, de la Ville de Lyon et entre élus, de faire de la concertation avec les conseils de quartier.

Questions des participants

Ces questions concernent le stationnement supprimé montée Bonafous, les antennes relais installées proches de la M.E.J., le manque de stationnement cours d'Herbouville et la demande d'une navette, l'installation des terrasses de café sur les trottoirs et les places apportant des nuisances sonores, le nettoyage du passage Lamure (passage privé), les graffitis, le problème du limon rue du Chariot d'Or, les crachats sur la voie publique et les trottoirs.

Un habitant demande quelle est la position du conseil de quartier au sujet du licenciement du directeur de la M.E.J.

Monsieur le Maire du 4^{ème} répond aux questions

- Pour l'installation des terrasses, celles-ci sont un élément d'animation du quartier les soirées d'été et il n'est pas question pour la mairie de les supprimer, mais d'en contrôler l'usage. Les cafés et restaurants auront un cahier des charges très précis, à respecter.
- D. BOLLIET rappelle que c'est à son initiative que la réunion publique du COPARLY à la mairie du 1^{er} arrondissement le 15 mars dernier a été organisée dans le cadre de l'enquête d'utilité publique en vue des travaux de sécurisation du tunnel et qu'en tout état de cause l'amélioration de la qualité de l'air passe par la réduction de la circulation automobile dans le cadre d'un plan de déplacements urbains très incitatif.
- Pour l'axe Est-Ouest à aménager en itinéraire cyclable, D. BOLLIET rappelle qu'il travaille sur cet axe depuis le début de son mandat en 2001. Il précise que le 4^{ème} arrondissement sera une zone test pour les contresens cyclables.
- D. BOLLIET rappelle que la mise en place d'horodateurs sur le plateau a fait nettement diminuer les difficultés de stationnement, un certain nombre d'usagers pendulaires ayant renoncé à laisser leur voiture dans les rues payantes.
- Le problème des crachats a été évoqué par D. BOLLIET avec Jean-Louis TOURAINE : ce dernier pense qu'il s'agit d'un problème très sérieux de salubrité publique auquel il va falloir s'attaquer rapidement.

Election de nouveaux membres du bureau

Une habitante a été désignée au titre du collège habitants. Il s'agit de Véronique NETHER.

La candidature au titre du collège économique, a également retenue. Il s'agit de Pascal NOENS, de la société COACH ORDI rue de Belfort.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 heures 30 et la soirée s'est terminée autour d'un buffet offert par le conseil de quartier.

PHILIPPE SORNAY
Co-président habitants

ERIC CAZIN
Co-président élu.